

Soutien à la pétition appelant le Bâtonnier Chawki Tabib à mettre fin à sa grève de la faim

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune (CIB), qui rassemble 76 barreaux et associations de barreaux représentant 42 pays, exprime sa très vive préoccupation face aux conditions de détention du Bâtonnier Chawki Tabib, ancien Bâtonnier de l'Ordre national des avocats de Tunisie, ainsi qu'aux atteintes portées à ses droits fondamentaux.

Pour protester contre des conditions de détention susceptibles de constituer des traitements inhumains et dégradants, le Bâtonnier Chawki Tabib a entamé, le 11 août dernier, une grève de la faim qui met désormais gravement en péril sa santé et sa vie.

La CIB réaffirme son soutien au combat légitime du Bâtonnier Chawki Tabib en faveur du respect absolu de la dignité et des droits fondamentaux de toute personne privée de liberté. Elle condamne avec la plus grande fermeté les violations dont il fait l'objet et appelle les autorités compétentes à prendre, sans délai, toutes les mesures nécessaires pour garantir son intégrité physique, sa dignité et l'exercice effectif de ses droits.

Dans le même temps, profondément préoccupée par la dégradation de son état de santé, la CIB s'associe pleinement à la pétition qui l'exhorte à mettre fin à sa grève de la faim, afin de préserver sa vie et de poursuivre, par les voies de droit, le combat pour la justice et le respect de ses droits.

La CIB demeurera pleinement mobilisée pour veiller au respect des droits du Bâtonnier Chawki Tabib. Elle suivra avec la plus grande attention la procédure d'appel engagée contre le jugement l'ayant condamné à dix années d'emprisonnement.



Claude Folly ADAMA
Président



Bernard VATIER
Secrétaire général